

Exigeons un moratoire sur nos projets routiers

Suite à la victoire historique du 27/02/2025 concernant l'illégalité des travaux de l'A69 (Autoroute entre Castres-Toulouse), **notre collectif Cambidos Debout a rejoint la coalition « la déroute des routes »** regroupant une quarantaine de collectifs et d'associations opposés à des projets routiers et autoroutier, afin de mieux se structurer et d'avoir des appuis techniques et juridiques.

Nous vous invitons à lire le manifeste de la déroute des routes.(1)

Le verdict rendu par le tribunal administratif de Toulouse nous conforte dans nos réflexions sur les alternatives au « tout route » et sur la place du Vivant dans notre société.

L'A69 : le projet autoroutier est annulé faute de nécessité impérieuse à le réaliser.(2)

C'est la première fois qu'un projet autoroutier est interrompu par une décision du tribunal et non une décision politique.

En toute indépendance, la Justice , a suivi les recommandations de la rapporteure publique Mona Rousseau, et a annulé le projet pour des raisons environnementales. Les associations comme France Nature Environnement Occitanie, les Amis de la Terre...ont eu gain de cause ! **L'intelligence collective issue du terrain des luttes et des recours a gagné !**

Localement, nos projets , entre autre, de l'aménagement de la RN21 (contournement d'Adé et de Tarbes Nord), des projets de vieux de plus de 30 ans, et d'après les informations glanées avec difficulté, n'ont été conçus que pour la route sans proposer d'alternatives « au tout route ». **Pourquoi en 30 ans, dans un périmètre de 25 km, aucune enquête n'a été faite sur la nature des déplacements, sur les souhaits de modalité de déplacements alternatifs auprès des citoyen.ne.s ?**

A l'heure où l'Etat français s'est inscrit dans une décarbonation de la société en 2050 (aujourd'hui les transports : 33% des GES),

A l'heure où le préfet de région Occitanie a sorti le 20/01/2025 (3) son COP et sa planification écologique pour réduire l'émission des G.E.S et préserver et restaurer la biodiversité, préserver la ressource en eau....

A l'heure où Le 31/01/2025, Le Haut Conseil pour le Climat (HCC) a annonce ses 10 préconisations. Il évoque des objectifs allant à l'encontre des projets routiers, artificialisant les sols vivants.Tout comme la C.O.P Occitanie, le HCC demande à préserver, à restaurer et protéger au mieux la biodiversité.

A l'heure où le SRADDET Occitanie fixe comme ambition de lutter contre l'artificialisation des sols, de protéger et restaurer la biodiversité.(4)

A l'heure où le Schéma de cohésion territoriale (Scot) de la communauté de l'agglomération de Tarbes-Lourdes s'est fixé comme objectif drastique de baisser ses émissions de G.E.S et de protéger l'environnement local.

Notre collectif considère que « vouloir défendre des projets routiers » est , **en total contradiction**, avec les objectifs cités ci-dessus, de réduire notre empreinte carbone, d'empêcher notre prédation sans frein sur le vivant, d'assécher nos réserves d'eau.

Le Pays de Galles ou les Pays-Bas ont montré la voie en arrêtant la construction de route.

En France, l'estimation des coûts des projets routiers s'élèveraient à minima 18 milliards d'euros !

Cette manne d'argent public devrait financer des modes de mobilité « douce », de rendre gratuit les transports collectifs afin d'inciter les citoyen.ne.s à les prendre, d'améliorer l'offre et la qualité de ces derniers, de sécuriser au mieux les

routes déjà existantes,réouverture de la ligne Morcenx/Tarbes/Bagnères, de relocaliser des services publics ou des petits commerces, d'aider la paysannerie locale...

Alors ne soyons pas en retard sur cette transition écologique face à l'urgence climatique, changeons de Cap !

Nous pouvons constater que le goudron risque de couler à flot avec tous les projets routiers en cours (contournement d'Adé, contournement de Nord de Tarbes, contournement de Vic en Bigorre, projet Soues...). Nous savons que dans le vieux monde, et en politique, le béton et le bitume sont plus porteurs pour se faire élire à nouveau que de défendre l'environnement, l'eau et la biodiversité afin de retrouver son trône.

Mais en tant que citoyen.ne.s, libres et éclairé.e.s, nous devons imposer une autre conception du monde, **à le transformer Ensemble. La décision du T.A de Toulouse nous ouvre la voie !**

Cette victoire historique et cette jurisprudence concernant de futures réalisations de projets impactant fortement l'environnement doivent nous encourager à devenir , **tous et toutes, des Ecureuil.le.s, des Alytes accoucheurs, des Desmans des Pyrénées ou des Rhinolophes...**

Développons notre esprit critique, notre imaginaire, notre sensibilité au service du Vivant et non du goudron.

Saint Exupery disait : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* »

Contact : collectifcambidosdebout@protonmail.com

(1) <https://www.laderoutedesroutes.com/manifeste>

(2)<https://toulouse.tribunal-administratif.fr/decisions-de-justice/dernieres-decisions/a69-le-projet-autoroutier-est-annule-faute-de-necessite-imperieuse-a-le-realiser>

(3)<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/layout/set/print/Grands-dossiers/La-planification-ecologique-et-la-COP-Occitanie/Lancement-de-la-COP-Occitanie-territorialisation-de-la-planification-en-Occitanie>

(4)<https://www.laregion.fr/-occitanie-2040>

Impact projet contournement d'Adé :

273 espèces végétales , 41 espèces d'insectes (le grand capricorne , l'agrion de mercure...), 8 espèces d'amphibiens (alyte accoucheur; crapaud calamite, grenouille agile...), 8 espèces de reptiles, 70 espèces d'oiseaux (le milan royal espèce protégée , milan noir,la pie grièche écorcheur...), 31 espèces mammifères (possible présence du Desman des Pyrénées espèce « vulnérable » dans la liste rouge mondiale des espèces menacées de disparition, la loutre d'Europe, le chat forestier...dont 31 espèces à enjeux), 20 espèces de chiroptères (le molosse de cestoni, le petit ronopophe, le pipistrelle de Kuhl...) et 17 ha de zones humides et de ses habitats (marais de saux, secteurs Reinette, Lanusse, Cazau Martiavec aulnaie marécageuse, saulaie hygrophile...)